

CAVELTI SA : PRODUITS SANS INCIDENCE SUR LE CLIMAT ET PRODUCTION À BONNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Au service de ses clients à Gossau (SG) depuis 1880 : l'imprimerie Cavelti SA.

Cette imprimerie de la ville saint-galloise de Gossau va réduire sa consommation d'énergie de 23 % et économisera de la sorte 20 000 francs chaque année. En outre, sa participation au modèle PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) lui permet, en tant que gros consommateur d'énergie, d'être dispensée de certaines prescriptions cantonales de détail.

Andreas Cavelti, directeur de l'imprimerie Cavelti SA, l'admet tout de go : « Il est impossible d'imprimer sans consommer des ressources. » C'est pourquoi il trouve juste de compenser les émissions de CO₂, ce que son entreprise fait depuis deux ans. Ayant alors adhéré au réseau myclimate, elle produit depuis sous le label « climatiquement neutre », c'est-à-dire sans incidence sur le climat. Les contributions versées pour le label sont investies dans des projets qui, partout à travers le monde, réduisent directement les émissions de gaz à effet de serre. Néanmoins, cette forme de compensation – si utile soit-elle – rappelle à M. Cavelti le commerce des indulgences pratiqué jadis : « On commet un péché, mais on serachète. ». Il a donc entrepris de balayer lui-même devant la porte de sa société familiale : il y a bientôt dix ans, l'exploitation s'est pliée à

la norme ISO 14001 de management environnemental. Cette certification passe par des bilans écologiques et un relevé d'indicateurs environnementaux. L'inscription au modèle PME de l'AEnEC s'est imposée comme étape suivante. Elle permet, à prix prévisible, de cerner le potentiel d'augmentation de l'efficacité et de l'exploiter de manière économique et rentable avec l'aide de conseillers externes.

Gros consommateur cantonal

« Les facteurs influençant le plus fortement notre rentabilité ne sont de loin pas les coûts de l'énergie, mais avant tout les charges de personnel et les décisions d'investissement. L'avantage économique, que nous apprécions, n'est donc pas notre principale motivation, affirme M. Cavelti. Il s'agit plutôt pour nous des valeurs traditionnelles que notre entreprise familiale souhaite bien sûr diffuser, mais aussi vivre concrètement. C'est une question d'attention portée à l'utilisation des ressources comme à la qualité des processus de production et des produits. »

La société Cavelti a donc décidé, avec le soutien de l'AEnEC, d'analyser en profondeur sa consommation d'énergie et de la réduire davantage encore. De plus, en tant qu'entreprise consommant plus d'un demi-gigawattheure d'électricité par



Andreas Cavelti

Directeur
Cavelti SA

Dans votre entreprise comme ailleurs, économiser de l'énergie commence en éteignant la lumière ?

C'est une position de principe, adoptée pour sensibiliser chaque personne, chaque collaborateur, chaque collaboratrice. Ce thème n'est pas une nouveauté pour nous. Nous nous étions également engagés en ce sens puisque nous avons amélioré notre management environnemental et obtenu la certification. Nous veillons à ce que chaque collaborateur ou collaboratrice œuvre en direction des objectifs annuels. Pour cela, les déplacements de celles et ceux qui sont en service externe doivent également être le plus écologiques possible, et non pas battre des records de chevaux-vapeur. Il s'agit d'une attitude générale face à la vie.

Formation et sensibilisation sont donc au cœur de toute stratégie d'économie d'énergie ?

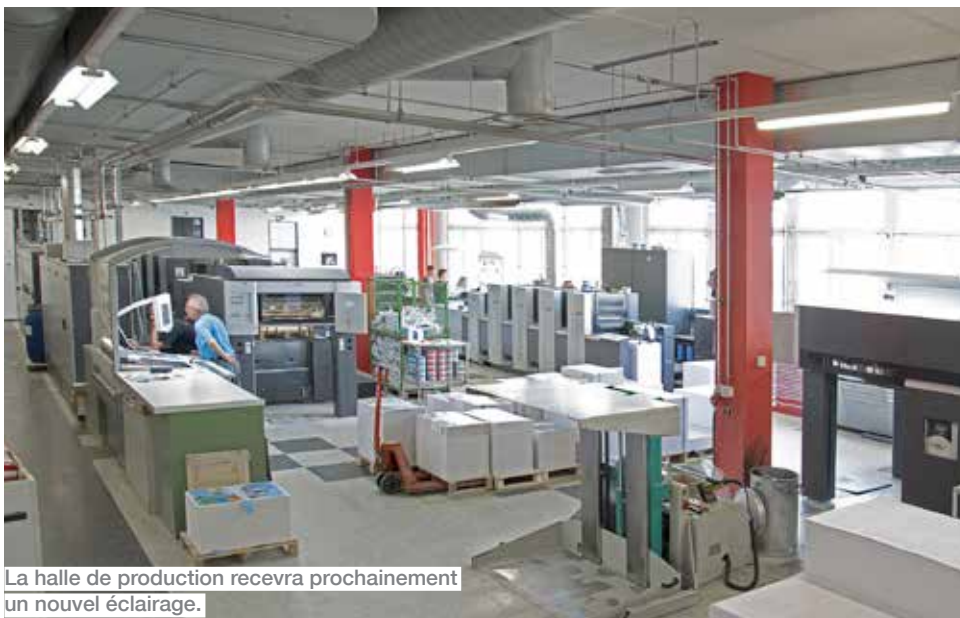
En tout cas, investir dans des technologies économes et respectueuses de l'environnement n'est pas suffisant. Si on n'arrive pas à faire adhérer les collaborateurs et collaboratrices, les investissements apportent peu. La motivation du personnel est indispensable pour assurer l'efficacité énergétique dans toute l'exploitation.

Vous aviez déjà accompli un grand travail préparatoire avant de vous décider pour le modèle PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). En conséquence, a-t-il été plus difficile d'atteindre des objectifs d'économie supplémentaires ?

Même si nous devons bien sûr atteindre les objectifs prescrits, je n'imagine pas que l'on nous sanctionnerait si nous restions légèrement en dessous. Il s'agit en premier lieu de prouver les efforts que nous fournissons. Par ailleurs, j'estime de toute façon qu'il nous reste un fort potentiel d'économies.

Quelles expériences avez-vous faites au fil du processus de conseil proposé par l'AEnEC ?

Il ne fait aucun doute qu'il est précieux d'être soutenu par une personne extérieure, qui connaît d'autres entreprises et dispose d'une vaste expérience. Elle visite nos locaux avec un regard complètement différent, y voit



La halle de production recevra prochainement un nouvel éclairage.

année, elle relève de l'article sur les gros consommateurs dans le canton de Saint-Gall. L'AEnEC travaille en étroite collaboration avec les cantons qui ont introduit cet article spécifique pour les gros consommateurs. C'est un avantage pour les entreprises qui participent à un modèle de l'AEnEC puisqu'elles sont alors dispensées des prescriptions cantonales de détail. Elles peuvent ainsi économiser de l'énergie dans les secteurs de leur exploitation présentant le plus fort potentiel.

Économie réussie et motivée

Pour M. Cavelti, le succès obtenu par la mise en œuvre des premiers objectifs d'économie est impressionnante et motivante. Par exemple, le remplacement du chauffage conventionnel à combustion de mazout et de gaz par un chauffage au gaz combiné à une pompe à chaleur se solde par 60 % d'économie en énergie de chauffage.

Prochaine étape : les corps d'éclairage installés il y a 20 ans seront changés. Les nouveaux éléments, plus économes, seront actionnés par des capteurs, ce qui empêche de gaspiller du courant toute la journée. La lumière ne s'allume que lorsqu'il y a le besoin. Les capteurs commanderont aussi automatiquement les stores, ce qui diminue la quantité d'énergie nécessaire pour la climatisation. Au total, le nouvel éclairage réduira les besoins en énergie de 53 000 kilowattheures par an. Cette seule mesure allégera la facture énergétique annuelle de Cavelti de 8600 francs.

Observation de toute la chaîne de production

« De nos jours, la productivité est l'alpha et l'oméga si l'on veut rester concurrentiel. Or l'augmenter par des moyens techniques fait grimper presque automatiquement les

besoins en énergie malgré l'efficacité énergétique accrue de chacun des éléments de l'installation. » concède M. Cavelti.

Il est donc nécessaire d'examiner l'ensemble de la chaîne de production. La question de la durabilité se pose aussi pour le papier. Aujourd'hui, les papiers portent à 80 % le label FSC, attestant qu'ils produits de la manière la plus respectueuse possible de l'environnement socialement responsable et économiquement viable. Mais là encore, on ne fabrique pas du papier sans consommer des ressources. Il faut donc réduire le volume de papier perdu. En effet, M. Cavelti explique que 20 à 25 % du papier ne va pas au consommateur final : il passe directement au papier à recycler durant la préparation de l'impression et le réglage des machines. Réussir à réduire la quantité de ces pertes aurait une incidence économique et écologique immédiate. « Ici aussi, la structure des processus et la motivation des collaborateurs et collaboratrices jouent le rôle principal. »

Objectif 2015

Réduction de
141 700
kWh/an

ÉCONOMIES

Au total, trois paquets réunissant 19 mesures sont mis en œuvre. Le premier paquet de mesures se traduira d'ici 2015 par une économie d'énergie de 141 700 kWh/an.

- Remplacement du chauffage à gaz par un système avec pompe à chaleur : 70 000 kWh/an
- Renouvellement de l'éclairage des locaux de production et des bureaux : 53 000 kWh/an
- Optimisation du réglage des températures pour les étapes de pré-impression et relèvement des températures de refroidissement du local serveur : 10 500 kWh/an

des possibilités d'optimisation qui nous ont échappé auparavant en dépit de toute notre attention. Pour cette raison, je ne peux que recommander très vivement de se faire conseiller par l'AEnEC.

Vos clients se préoccupent-ils aussi d'écologie ?

L'entretien avec le client peut aussi être dirigé dans ce sens : faire le bien et en parler ! Je constate en tout cas que de nombreux clients sont intéressés et donnent un certain poids aux critères écologiques dans leur décision.

FONDATION SUISSE POUR LE CLIMAT

La Fondation Suisse pour le climat, créée par de prestigieuses entreprises de services, soutient financièrement l'imprimerie Cavelti SA dans ses économies d'énergie. Elle assume la moitié de la cotisation annuelle de la société pour sa participation au modèle PME et lui apporte une aide rapide et sans lourdeurs bureaucratiques lors du financement d'investissements dans des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique.

www.fondation-climat.ch

ARTICLE SUR LES GROS CONSOMMATEURS

Les entreprises grosses consommatrices d'énergie, qui utilisent annuellement plus de cinq gigawattheures d'énergie thermique et / ou plus d'un demi-gigawattheure d'électricité peuvent être contraintes, sur la base des lois cantonales sur l'énergie comme c'est le cas pour Saint-Gall, d'améliorer l'efficacité énergétique de leur exploitation. En concluant une convention d'objectifs universelle auprès de l'AEnEC, ces entreprises sont dispensées des prescriptions cantonales de détail. En lieu et place, le canton leur impose une augmentation globale de leur efficacité énergétique.

CONTACTS

THEO SCHILTER / conseiller AEnEC pour le modèle PME
theo.schilter@enaw.ch
+41 44 404 80 34

ANDREAS CAVELTI / entrepreneur AEnEC
Cavelti AG
acavelti@cavelti.ch
+41 71 388 81 81

MARTIN KERNEN / membre de la Direction et modérateur AEnEC
martin.kernen@enaw.ch
+41 32 933 88 55